



## Le changement ? C'est pour quand ?

L'élection d'une nouvelle majorité avec la perspective de la mise en place d'une nouvelle politique a suscité beaucoup d'espoirs. C'est légitime. Après des années de mépris, de remise en question des services publics et d'attaques contre les fonctionnaires, nous avons été nombreux à souhaiter le changement.

Pendant la campagne électorale des engagements ont été pris et des promesses ont été faites. Ainsi certaines orientations, telle l'adoption du TSCG -Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance-, au prétexte de dette publique, est problématique. Ce traité européen, qui devait être renégocié, est entré en vigueur ce 1<sup>er</sup> janvier avec une annexe sur la croissance portant des mesures d'austérité et les mesures anti-sociales qui en découlent en matière de pouvoir d'achat, de protection sociale, de services publics.

Le jour de carence est un autre exemple emblématique. Avant les élections celles et ceux qui étaient dans l'opposition n'avaient pas assez de mots pour dénoncer le caractère inique de cette mesure ! Aujourd'hui cette disposition n'est pas encore abrogée, même si au Conseil général la mobilisation, liant agents/organisations syndicales/exécutif, a permis la suspension dans notre collectivité de cette disposition injuste.

Autre dossier, celui des travailleurs sociaux (AS, ES, CESF, EJE...). Alors qu'ils étaient députés de l'opposition, François Hollande, Jean Marc Ayrault, Claude Bartolone, actuels Président de la République, Premier Ministre et Président de l'Assemblée Nationale, s'étaient prononcés pour une revalorisation et une requalification des carrières des travailleurs sociaux qui n'ont bénéficié d'aucune revalorisation spécifique depuis 1992 !

Aujourd'hui, malgré les engagements et la parole donnée, il n'y aurait pas de mesures pour ces personnels en dehors du cadre de l'« agenda social », qui sur la question des salaires et des grilles indiciaires prend un rythme de...sénateur : notre patience a des limites !

isolés et les sans papiers dont les possibilités de régularisation se rétrécissent, l'acte III de décentralisation, les rythmes scolaires, la précarité des jeunes avec les Emplois d'Avenir, la continuité des politiques sécuritaires, le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, le logement, l'écologie...

Ces dernières semaines, alors que le Gouvernement avait la possibilité de sauver les emplois du site de Florange en nationalisant une partie du groupe Mital, une nouvelle reculade jette le trouble sur l'avenir de ce site sidérurgique livré aux requins de la finance internationale.

Comme si cela ne suffisait pas, 20 milliards de cadeaux fiscaux, sans contreparties ni contrôle, mais payés par la hausse de la TVA par l'ensemble de la population, dont les plus pauvres, sont prévus pour les propriétaires des entreprises privées sous forme de crédits d'impôts dans le cadre du « Pacte de Compétitivité ». *Toujours les mêmes qui payent !*

Avec 1500 chômeurs de plus par jour, des situations sociales qui se dégradent fortement, des inégalités territoriales qui se creusent, nous ne pouvons assister pantois à une telle dérive.

Il faut que ça change, en répondant aux exigences sociales, par un meilleur partage des richesses, l'augmentation des salaires, plus de justice sociale et fiscale, le renforcement et le développement des services publics, la conquête de nouveaux droits sociaux qui seuls permettront de répondre aux besoins de tous !

**S'il faut se faire entendre plus fortement encore pour être compris, et bien il faudra le faire !**

**Par exemple**, lors de la journée nationale d'action et de grève dans la Fonction publique du 31 janvier, à l'initiative de la FSU, de la CGT, de Solidaire pour l'augmentation du point d'indice, l'abrogation du jour de carence, conforter les services publics...

**Au sein de notre collectivité** nous avons aussi de quoi faire ! Nombre de dossiers ne peuvent attendre : défense de l'emploi public, -par exemple les animateurs des parcs-, titularisation de nos collègues agents contractuels, amélioration des conditions de travail, document unique...tout comme de faire aboutir, dans l'unité, les légitimes revendications du personnel départemental...telle l'actualité des agents du secteur médico-socio-éducatif (DASo, DPEJ, DPMI...). (**cf tract**)

Les agents publics ne sont ni des pigeons, encore moins des dindons !

**Tels sont les vœux de la FSU pour 2013 !  
Bonne Année à Toutes et Tous !**

Le changement...

... C'est lentement !



D'autres sujets inquiètent pour signifier « le changement », par exemple : hésitations sur l'égalité des droits, dont le mariage pour tous, les projets a minima concernant les mineurs étrangers



## Les agents DASo, DPEJ, DPMI en colère, mobilisés et unis !

En 2012, pas moins de quatre temps forts de mobilisations des agents du secteur médico-socio-éducatif ( A.S.E., Action sociale, PMI) ont eu cours au Conseil général. Leur but : exiger de l'exécutif départemental d'opérer des mesures permettant à ce secteur de pouvoir remplir ses missions auprès des publics en difficulté et de répondre aux besoins sociaux de la population.

La crise économique et financière, les politiques nationales d'austérité, le désengagement de l'État, génèrent précarité et chômage de masse, paupérisation et surendettement, mal logement et sans domicile. Ils fragilisent les liens intrafamiliaux, et renforcent les inégalités d'accès aux droits pour tous et les inégalités territoriales.

Les alertes des agents et des organisations syndicales du Conseil général se sont succédées portant sur l'amointrissement de moyens, l'accélération de la dégradation des conditions de travail et l'altération du sens du travail social. Malgré elles, les agents, les syndicats se heurtaient à un refus d'ouvrir un quelconque espace de négociations, l'exécutif départemental se réfugiant derrière les contraintes financières et l'absence de marges de manœuvre, préférant tout au plus renvoyer à de simples décisions administratives.

### **Un mouvement de grève bien suivi**

Aussi, le 20 novembre, sur la base d'un préavis de grève reconductible et d'une plate-forme revendicative conséquente, c'est à une mobilisation puissante et unitaire -CGT-CFDT-FSU- des agents de ce secteur que le Conseil général s'est trouvé confronté.

Le mouvement social, alternant grève, manifestations et assemblées générales, suivi selon les services par 20 à 100 % d'agents (administratifs, de service, psychologues, travailleurs sociaux dont d'encadrement), a enfin permis l'ouverture de négociations avec l'exécutif.

### **L'ouverture de négociations**

La délégation de 19 agents, représentants les différents services, fonctions et métiers du secteur, et les organisations syndicales a souligné en préliminaire l'attitude souvent défiante de l'administration à l'encontre des agents, articulant les décalages entre les exigences des directions et les réalités de terrain, le manque de transparence et la « fausse participation ». Elle a dénoncé l'accroissement de l'épuisement au travail par les réorganisations incessantes et le manque de moyens, conjugué à la dévalorisation des personnels, la déqualification des métiers et la perte de sens du travail social, engendrant des risques « psychosociaux » forts. D'emblée était ainsi posée la problématique du « nouveau management public ».

**Après 2 demi-journées de négociation, il en est ressorti** : le pourvoi « rapide » de 50 postes vacants, le dégel de 3 postes, la création de 5 postes d'adjoints de polyvalence, la fermeture d'1h méridienne des Espaces Des Solidarités à l'accueil du

public, et de 4h/mois de chaque EDS pour des réunions internes et transversales, la mise en place d'un observatoire des engagements -délégation du personnel/exécutif-, la création de groupes de travail transversaux -représentants du personnel et syndicaux/représentants des directions- avec une ½ journée de préparation et une autre de restitution sur différentes thématiques (Rémunération, carrière, valorisation des métiers et formation ; Accueil et accueil d'urgence ; Evaluation et loi de mars 2007 ; Ethique et déontologie du travail social ; Fonctionnement des services et modes de management ; Épuisement professionnel, conditions de travail, effectifs) ; examen de l'augmentation du nombre de postes ; la confirmation des orientations positives de l'exécutif, envers les mineurs étrangers isolés ou des dispositifs à respecter par l'administration.

Le Président du Conseil général, absent remarquable de ces négociations, s'est pourtant empressé d'envoyer une lettre à l'ensemble des agents du secteur pour admettre leur réelle confrontation à la détresse sociale, leurs difficultés à exercer les différentes missions en faveur des plus démunis, et la détérioration de leurs conditions de travail. Pourtant, évoquant « La persistance des inégalités, du chômage et de la précarité... » limitant donc leur accroissement patent, il tente de faire valider l'idée de l'impossibilité d'augmenter la masse salariale de ce secteur en tension.

Pour la FSU, il existe des avancées partielles, malgré l'importance du mouvement social. L'ouverture d'un espace de négociation doit constituer un moyen de maintenir la mobilisation vigilante sans laquelle promesses et bonnes intentions resteront lettre morte ! Les différents engagements, les groupes de travail, dans lesquels les agents resteront très actifs pour des propositions et des préconisations devront être suivis de près dans le cadre de l' « observatoire des engagements ».

Il va donc s'agir de mettre rapidement en place un échéancier, d'apprécier progressivement les marges de manœuvre dont disposeront les différents groupes de travail, au risque, autrement, de les réduire à de simples débats généraux sans portée. Il devra ainsi être fixé des objectifs précis en terme de nombre de postes à réaffecter sur le secteur. Il faudra envisager de questionner d'éventuelles missions du Cg. Ce sera donc le lieu d'exprimer les interrogations de plus en plus fortes des agents sur la « territorialisation » dont le bilan semble controversé. L'exigence d'un encadrement disposant d'une compétence non seulement managériale mais aussi technique devra être entendue.

Le moment sera alors venu de retrouver l'autonomie de travail, le sens de la réflexion collective, de l'écoute, du dialogue, et de la créativité de ce secteur important du service public départemental dédié aux publics des services sociaux !

**Créteil le, 7 -1- 2013**